

[Impressum]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2016)**

Heft 2120

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

soumis à ratification est [trop complexe](#), difficile à comprendre et accompagné de surcroît de nombreuses annexes qui se contredisent. Si la présidente du groupe spécialisée de ces questions au sein de l'Union s'exprime ainsi, que dire de l'amateur éclairé qui essaie de comprendre! Ainsi, les entreprises auxquelles le gouvernement américain demandera des données doivent être en mesure d'indiquer le nombre approximatif de requêtes qui leur ont été transmises. La présence du terme «*approximatif*» paraît tout de même assez déconcertante.

S'ils soupçonnent une diffusion

illicite de leurs données personnelles, les habitants de l'Union européenne auront la possibilité de déposer une [requête](#) auprès des entreprises qui détiennent ces données. Ces sociétés devront leur répondre dans un délai de 45 jours. Une voie de recours est également ouverte auprès de l'autorité nationale de protection des données qui travaillera avec le Département américain du commerce. Il faudra en outre mettre en place un mécanisme de médiation dont il est précisé qu'il sera indépendant des services nationaux de sécurité («*intelligence community*»).

Peut-on se sentir vraiment rassuré? En tous les cas, une

personne qui envisagera de déposer plainte à propos de l'usage de ses données privées devra avoir les moyens de se payer les services d'un cabinet d'avocats américain.

Et la Suisse? Cet accord concerne uniquement l'Union européenne. Notre pays a-t-il intérêt à reprendre cette dangereuse usine à gaz dont la mise en application demeure loin d'être acquise? Nous pourrions éventuellement donner une réponse positive à cette question si nous n'avions pas l'impression, visiblement partagée par le groupe G29, qu'il s'agit pour les Etats-Unis d'une manière relativement polie et civilisée de tordre le bras à l'Europe.

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur [domainepublic.ch](#) pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

Index des liens

Votation sur l'asile: le oui du cœur et de la raison

<http://www.hev-schweiz.ch/politik/immobilienmarkt/wohnpolitik/artikel/enteignungen-aus-dem-asyrecht-offener-brief-des-hev-schweiz/>

https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/aktuell/gesetzgebung/aend_asylg_neustruktur.html

<https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/asy/beschleunigung.html>

<https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/amtliches-bulletin/amtliches-bulletin--ie-verhandlungen?SubjectId=34979#votum23>

http://www.lecourrier.ch/138321/pour_stopexclusion_cette_reforme_n_a_rien_d_un_progres